



Petite retraite payée en une seule fois

Par **arlette55**, le **19/03/2018 à 13:33**

Bonjour,

Dans les années 1970 pour compléter un peu mes salaires, j'avais travaillé, très peu de temps, à faire de la saisie, comme contractuelle, pour un centre des impôts.

Cela m'a donné quelques points de retraite à la caisse de la fonction publique : IRCANTEC. Ayant demandé, en ligne, la liquidation de cette retraite auprès de cette caisse, j'ai eu une réponse bien décevante.

Mon nombre de points étant insuffisant, cette retraite sera liquidée moyennant un seul et unique versement de **9,50 euros** !! [smile36]

Est-ce que je devrai, en outre, porter cette somme ridicule, dans ma déclaration d'impôts sur les revenus ?

Par **Visiteur**, le **19/03/2018 à 15:43**

Bjr

Bien sur, mais vu le montant l'incidence, ce sera minime !